

Suite du cadre n° II DÉPOSANT(S)

Si aucun des sous-cadres suivants n'est utilisé, cette feuille ne doit pas être incluse dans la demande d'examen préliminaire international.

Nom et adresse : *(Nom de famille suivi du prénom; pour une personne morale, désignation officielle complète. L'adresse doit comprendre le code postal et le nom du pays.)*

Nationalité (nom de l'État) :

Domicile (nom de l'État) :

Nom et adresse : *(Nom de famille suivi du prénom; pour une personne morale, désignation officielle complète. L'adresse doit comprendre le code postal et le nom du pays.)*

Nationalité (nom de l'État) :

Domicile (nom de l'État) :

Nom et adresse : *(Nom de famille suivi du prénom; pour une personne morale, désignation officielle complète. L'adresse doit comprendre le code postal et le nom du pays.)*

Nationalité (nom de l'État) :

Domicile (nom de l'État) :

Nom et adresse : *(Nom de famille suivi du prénom; pour une personne morale, désignation officielle complète. L'adresse doit comprendre le code postal et le nom du pays.)*

Nationalité (nom de l'État) :

Domicile (nom de l'État) :

D'autres déposants sont indiqués sur une autre feuille annexe.

Cadre n° III MANDATAIRE OU REPRÉSENTANT COMMUN; OU ADRESSE POUR LA CORRESPONDANCE

La personne indiquée ci-dessous est mandataire représentant commun
 et a été désignée à une date antérieure; elle représente aussi le ou les déposants pour l'examen préliminaire international.
 est désignée par la présente; toute désignation antérieure de mandataires ou d'un représentant commun est de ce fait révoquée.
 est désignée par la présente, spécialement pour la procédure devant l'administration chargée de l'examen préliminaire international, en sus du ou des mandataires ou du représentant commun désignés antérieurement.

Nom et adresse : *(Nom de famille suivi du prénom; pour une personne morale, désignation officielle complète. L'adresse doit comprendre le code postal et le nom du pays.)*

adresse électronique*

n° de téléphone

n° de télécopieur

n° sous lequel le mandataire est inscrit auprès de l'office

* **Autorisation de recourir au courrier électronique** : Le fait d'indiquer une adresse électronique autorise le Bureau international et l'administration chargée de l'examen préliminaire international, s'ils prévoient un tel service, à envoyer des notifications exclusivement par courrier électronique à cette adresse, sauf si la case suivante est cochée :

les notifications doivent être envoyées exclusivement par courrier postal.

Adresse pour la correspondance : cocher cette case lorsque aucun mandataire ni représentant commun n'est ou n'a été désigné et que l'espace ci-dessus est utilisé pour indiquer une adresse spéciale à laquelle la correspondance doit être envoyée.

Cadre n° IV BASE DE L'EXAMEN PRÉLIMINAIRE INTERNATIONAL**Déclaration concernant les modifications :***

1. Le déposant souhaite que l'examen préliminaire international **commence sur la base suivante** :

la description telle qu'elle a été déposée initialement, ou
 telle qu'elle a été modifiée en vertu de l'article 34

le listage des séquences
 (le cas échéant) tel qu'il a été déposé initialement, ou
 tel qu'il a été modifié en vertu de l'article 34

les revendications telles qu'elles ont été déposées initialement, ou
 telles qu'elles ont été modifiées en vertu de l'article 19, et/ou
 telles qu'elles ont été modifiées en vertu de l'article 34

les dessins
 (le cas échéant) tels qu'ils ont été déposés initialement, ou
 tels qu'ils ont été modifiés en vertu de l'article 34

2. Le déposant souhaite que les modifications apportées aux revendications en vertu de l'article 19 soient considérées comme écartées.

3. Lorsque l'administration chargée de l'examen préliminaire international souhaite entreprendre l'examen préliminaire international en même temps que la recherche internationale conformément à la règle 69.1.b), le déposant demande à l'administration chargée de l'examen préliminaire international **de différer** le commencement de cet examen jusqu'à l'expiration du délai applicable en vertu de la règle 69.1.d).

4. Le déposant demande expressément que le commencement de l'examen préliminaire international **soit différé** jusqu'à l'expiration du délai applicable en vertu de la règle 54bis.1.a).

* Lorsque aucune case n'est cochée, l'examen préliminaire international commencera sur la base de la demande internationale telle qu'elle a été déposée initialement ou, si l'administration chargée de l'examen préliminaire international reçoit copie des modifications apportées aux revendications en vertu de l'article 19 ou des modifications apportées à la demande internationale en vertu de l'article 34 avant d'avoir commencé à rédiger une opinion écrite ou le rapport d'examen préliminaire international, sur la base de la demande internationale ainsi modifiée.

Langue : l'examen préliminaire international sera effectué en _____, qui est

- la langue dans laquelle la demande internationale a été déposée.
 la langue d'une traduction remise aux fins de la recherche internationale.
 la langue de publication de la demande internationale.
 la langue de la traduction (qui sera) remise aux fins de l'examen préliminaire international.

Cadre n° V ÉLECTION D'ÉTATS

Le dépôt de la présente demande d'examen préliminaire international vaut élection de tous les États contractants qui sont désignés et qui sont liés par le chapitre II du PCT.

Cadre n° VI BORDEREAU

Aux fins de l'examen préliminaire international, les éléments suivants, établis dans la langue indiquée au cadre n° IV, sont joints à la présente demande d'examen :

- | | | |
|--|---|--------------------------|
| 1. traduction de la demande internationale | : | feuilles |
| 2. modifications selon l'article 34 | : | feuilles |
| 3. listage des séquences modifié en vertu de l'article 34 | : | <input type="checkbox"/> |
| 4. lettre de couverture des modifications selon l'article 34 (règle 66.8) | : | feuilles |
| 5. copie (ou, si elle est exigée, traduction) des modifications selon l'article 19 | : | feuilles |
| 6. copie de la lettre de couverture des modifications selon l'article 19 (règles 46.5.b) et 53.9) | : | feuilles |
| 7. copie (ou, le cas échéant, traduction) de toute déclaration selon l'article 19 (règle 62.1.ii)) | : | feuilles |
| 8. autres pièces (<i>préciser</i>) | : | feuilles |

Réservé à l'administration chargée de l'examen préliminaire international

reçu non reçu

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Le ou les éléments cochés ci-après sont aussi joints à la demande d'examen préliminaire international :

- | | |
|---|---|
| 1. <input type="checkbox"/> feuille de calcul des taxes | 5. <input type="checkbox"/> listage des séquences aux fins de l'examen préliminaire international (règle 13 ^{ter}) |
| 2. <input type="checkbox"/> original du pouvoir distinct | 6. <input type="checkbox"/> une déclaration selon laquelle le listage des séquences ne va pas au-delà de la divulgation faite dans la demande internationale telle que déposée. |
| 3. <input type="checkbox"/> original du pouvoir général | 7. <input type="checkbox"/> autres éléments (<i>préciser</i>) : _____ |
| 4. <input type="checkbox"/> copie du pouvoir général; le cas échéant, numéro de référence : | |

Cadre n° VII SIGNATURE DU DÉPOSANT, DU MANDATAIRE OU DU REPRÉSENTANT COMMUN

À côté de chaque signature, indiquer le nom du signataire et, si cela n'apparaît pas clairement à la lecture de la demande d'examen préliminaire international, à quel titre l'intéressé signe.

Réservé à l'administration chargée de l'examen préliminaire international

1. Date effective de réception de la DEMANDE D'EXAMEN PRÉLIMINAIRE INTERNATIONAL :

2. Date modifiée de réception de la demande d'examen préliminaire international, en cas de CORRECTIONS apportées en vertu de la règle 60.1.b) :

3. La demande d'examen préliminaire international a été reçue PLUS DE 19 mois après la date de priorité et le point 4 ou 5 n'est pas applicable.

Le déposant a été informé en conséquence.

4. La demande d'examen préliminaire international a été reçue DANS LE DÉLAI de 19 mois à compter de la date de priorité, prorogé en vertu de la règle 80.5.

5. Bien que la demande d'examen préliminaire international ait été reçue plus de 19 mois après la date de priorité, le retard à l'arrivée est EXCUSÉ en vertu de la règle 82 ou 82^{quater}.

6. La demande d'examen préliminaire international a été reçue APRÈS l'expiration du délai en vertu de la règle 54^{bis}.1.a) et le point 7 ou 8 n'est pas applicable.

7. La demande d'examen préliminaire international a été reçue DANS LE DÉLAI en vertu de la règle 54^{bis}.1.a), prorogé en vertu de la règle 80.5.

8. Bien que la demande d'examen préliminaire international ait été reçue après l'expiration du délai en vertu de la règle 54^{bis}.1.a), le retard à l'arrivée est EXCUSÉ en vertu de la règle 82 ou 82^{quater}.

Réservé au Bureau international

Demande d'examen préliminaire international reçue de l'administration chargée de l'examen préliminaire international le :

PCT

FEUILLE DE CALCUL DES TAXES

Annexe de la demande d'examen préliminaire international

Demande internationale n°	Réservé à l'administration chargée de l'examen préliminaire international										
Référence du dossier du déposant ou du mandataire	Timbre à date de l'administration chargée de l'examen préliminaire international										
Déposant											
<p>CALCUL DES TAXES PRESCRITES</p> <p><i>(Les déposants peuvent bénéficier d'une réduction de la taxe d'examen préliminaire et de la taxe de traitement tel qu'indiqué dans les tableaux des taxes du PCT (www.wipo.int/pct/en/fees.pdf) (en anglais uniquement))</i></p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 60%; padding: 5px;">1. TAXE D'EXAMEN PRÉLIMINAIRE</td> <td style="width: 20%; border-bottom: 1px solid black;"></td> <td style="width: 20%; text-align: center; border: 1px solid black; padding: 2px;">P</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">2. TAXE DE TRAITEMENT</td> <td style="border-bottom: 1px solid black;"></td> <td style="text-align: center; border: 1px solid black; padding: 2px;">H</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">3. TOTAL DES TAXES PRESCRITES Additionner les montants portés dans les cadres P et H et inscrire le résultat dans le cadre TOTAL</td> <td style="border-bottom: 1px solid black; height: 20px;"></td> <td style="border: 1px solid black; text-align: center; padding: 2px;">TOTAL</td> </tr> </table>		1. TAXE D'EXAMEN PRÉLIMINAIRE		P	2. TAXE DE TRAITEMENT		H	3. TOTAL DES TAXES PRESCRITES Additionner les montants portés dans les cadres P et H et inscrire le résultat dans le cadre TOTAL		TOTAL	
1. TAXE D'EXAMEN PRÉLIMINAIRE		P									
2. TAXE DE TRAITEMENT		H									
3. TOTAL DES TAXES PRESCRITES Additionner les montants portés dans les cadres P et H et inscrire le résultat dans le cadre TOTAL		TOTAL									
<p>MODE DE PAIEMENT</p> <p><i>(Les administrations chargées de l'examen préliminaire international ne permettent pas toutes l'utilisation de tous les modes de paiement)</i></p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; padding: 5px;"><input type="checkbox"/> carte de crédit <i>(les détails ne doivent pas figurer sur cette feuille)</i></td> <td style="width: 50%; padding: 5px;"><input type="checkbox"/> mandat postal</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;"><input type="checkbox"/> autorisation de débiter un compte de dépôt ou un compte courant auprès de l'administration chargée de l'examen préliminaire international (voir ci-dessous)</td> <td style="padding: 5px;"><input type="checkbox"/> chèque</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;"><input type="checkbox"/> virement bancaire</td> <td style="padding: 5px;"><input type="checkbox"/> timbres fiscaux</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;"><input type="checkbox"/> espèces</td> <td style="padding: 5px;"><input type="checkbox"/> autre <i>(préciser)</i> : _____</td> </tr> </table>		<input type="checkbox"/> carte de crédit <i>(les détails ne doivent pas figurer sur cette feuille)</i>	<input type="checkbox"/> mandat postal	<input type="checkbox"/> autorisation de débiter un compte de dépôt ou un compte courant auprès de l'administration chargée de l'examen préliminaire international (voir ci-dessous)	<input type="checkbox"/> chèque	<input type="checkbox"/> virement bancaire	<input type="checkbox"/> timbres fiscaux	<input type="checkbox"/> espèces	<input type="checkbox"/> autre <i>(préciser)</i> : _____		
<input type="checkbox"/> carte de crédit <i>(les détails ne doivent pas figurer sur cette feuille)</i>	<input type="checkbox"/> mandat postal										
<input type="checkbox"/> autorisation de débiter un compte de dépôt ou un compte courant auprès de l'administration chargée de l'examen préliminaire international (voir ci-dessous)	<input type="checkbox"/> chèque										
<input type="checkbox"/> virement bancaire	<input type="checkbox"/> timbres fiscaux										
<input type="checkbox"/> espèces	<input type="checkbox"/> autre <i>(préciser)</i> : _____										
<p>AUTORISATION DE DÉBITER (OU CRÉDITER) UN COMPTE DE DÉPÔT OU UN COMPTE COURANT</p> <p><i>(Les administrations chargées de l'examen préliminaire international ne permettent pas toutes l'utilisation de ce mode de paiement)</i></p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; padding: 5px;"><input type="checkbox"/> Autorisation de débiter le total des taxes indiqué ci-dessus.</td> <td style="width: 50%; padding: 5px;">IPEA/ _____</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;"><input type="checkbox"/> <i>(Cette case ne peut être cochée que si les conditions relatives aux comptes de dépôt ou aux comptes courants établies par l'administration chargée de l'examen préliminaire international le permettent)</i> Autorisation de débiter tout montant manquant – ou de créditer de tout excédent – dans le paiement du total des taxes indiqué ci-dessus.</td> <td style="padding: 5px;">N° de compte de dépôt ou courant : _____</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="padding: 5px;">Date : _____</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="padding: 5px;">Nom : _____</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="padding: 5px;">Signature : _____</td> </tr> </table>		<input type="checkbox"/> Autorisation de débiter le total des taxes indiqué ci-dessus.	IPEA/ _____	<input type="checkbox"/> <i>(Cette case ne peut être cochée que si les conditions relatives aux comptes de dépôt ou aux comptes courants établies par l'administration chargée de l'examen préliminaire international le permettent)</i> Autorisation de débiter tout montant manquant – ou de créditer de tout excédent – dans le paiement du total des taxes indiqué ci-dessus.	N° de compte de dépôt ou courant : _____		Date : _____		Nom : _____		Signature : _____
<input type="checkbox"/> Autorisation de débiter le total des taxes indiqué ci-dessus.	IPEA/ _____										
<input type="checkbox"/> <i>(Cette case ne peut être cochée que si les conditions relatives aux comptes de dépôt ou aux comptes courants établies par l'administration chargée de l'examen préliminaire international le permettent)</i> Autorisation de débiter tout montant manquant – ou de créditer de tout excédent – dans le paiement du total des taxes indiqué ci-dessus.	N° de compte de dépôt ou courant : _____										
	Date : _____										
	Nom : _____										
	Signature : _____										